

AGONAC

La commune dispose désormais de deux bornes de recharge électriques

Dans le cadre de son plan d'actions de développement durable, la commune a installé deux bornes pour recharger les véhicules électriques, ainsi qu'un nouvel utilitaire utilisant cette énergie.

En accueillant un point de recharge pour véhicules électriques (deux branchements possibles), le village s'inscrit dans ce large maillage qui permet ainsi de repousser les limites des déplacements en véhicule à motorisation électrique.

La commune a réceptionnée sa première borne, positionnée rue du Stade, à proximité de la salle des fêtes. Initié dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique, impulsé par l'agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie et le Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde, ce déploiement, qui vise à encourager le développement de la mobilité électrique, s'inscrit dans le plan d'actions de développement durable de la commune.

Dans ce cadre, la municipalité a également remplacé un de ses anciens véhicules par un utili-



Olivier Millet, responsable du service technique de la commune, dispose d'un véhicule électrique pour aller avec la borne. PHOTO P. P.

taire électrique afin de limiter les impacts sur l'environnement et de profiter de son point de recharge à domicile.

Une à deux heures pour recharger à 80 %

Les bornes de recharge accélérée, d'une puissance 22kVA permettant aux utilisateurs de voitures électriques ou hybrides de les recharger. Le temps de recharge accélérée varie de une à deux heures pour une recharge à 80 %. Les tarifs varient selon

les heures d'utilisation ou l'abonnement.

Pour s'abonner et recharger leur véhicule, les usagers peuvent passer par le site mobive.fr. En tant qu'utilisateur occasionnel, l'utilisation de l'application smartphone Mobive peut également se faire sans inscription, il est aussi possible de payer par carte de crédit.

■ Correspondant DL
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

Jeanine Dal-Pan, nouvelle présidente de l'association des donneurs de sang

Chaque jour, DL met en avant une personnalité dont c'est l'anniversaire et qui fait le point sur son activité personnelle, son association, son entreprise ou son club sportif.

Aujourd'hui, DL souhaite un bon anniversaire à **Jeanine Dal-Pan, présidente de l'association des donneurs de sang bénévoles**. Elle souffle ses 69 bougies.

Dordogne Libre : Depuis combien de temps êtes-vous dans cette association ?

Jeanine Dal-Pan : « Dix ans. Et j'en suis devenue la présidente samedi dernier. »

DL : Comment s'organise la mission de l'association ?

J. D.-P. : « Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Établissement français du sang. Notre but est de trouver à chaque collecte de nouveaux donneurs. Cette année, nous avons fait prélever 3 200 donneurs dans l'agglomération au cours des 35 collectes. »

DL : Est-ce un chiffre important vis-à-vis des besoins ?

J. D.-P. : « C'est une bonne année, mais sans plus. Il nous faudrait 10 000 poches de sang



par jour pour soigner les malades en France. Nous n'y sommes pas. Seulement 4 % des Français donnent leur sang. »

DL : Quelles actions pouvez-vous mettre en place pour sensibiliser le public ?

J. D.-P. : « Nous allons interpeller les maires des communes de l'agglomération. Nous allons leur demander la liste des jeunes de 18 ans pour pouvoir les contacter. »

DL : Quand aura lieu la prochaine collecte ?

J. D.-P. : « Le samedi 24 mars, en association avec le Rotary club au centre de la communication à Périgueux. »

DL : Que peut-on vous offrir pour votre anniversaire ?

J. D. P. : « Tout va bien pour moi, mais plus largement, je souhaiterais que beaucoup plus de donneurs se mobilisent. »

SANTÉ

Seniors : l'hôpital préfère prévenir que guérir

Le centre de ressources Ehpad du centre hospitalier de Périgueux met en œuvre des consultations infirmières afin de repérer d'éventuelles fragilités chez les 60 ans et plus. Elles auront lieu à Périgueux, Chamiers, Vergt et Agonac.

Thomas BRUNET

tbrunet@dordogne.com

Perte de poids, fatigue plus importante, perte de vitesse de marche ou de force musculaire, troubles mineurs de la mémoire... Autant de signes qui peuvent constituer une fragilité chez les plus de 60 ans. Et que l'on peut repérer, avant que cela ne devienne pas trop handicapant et ne se transforme en dépendance. L'enjeu est de taille dans un département âgé, où une personne sur quatre a plus de 65 ans et une sur dix plus de 75 ans.

« *Contrairement à la dépendance, une fragilité est réversible. Pour cela, elle doit être repérée au plus tôt* », explique Corinne Rongières, la coordinatrice territoriale du centre de ressources Ehpad de l'hôpital, qui a donc lancé une consultation spécifique pour identifier ces fragilités.

Déploiement sur l'agglomération

Ce sera le rôle des infirmières du centre de ressources, spécifiquement formées à l'évaluation des fragilités, en lien avec le Gérotopôle de Toulouse, qui a partagé son expertise dans ce domaine. « *D'autres compétences sont mobilisées par cette équipe qui comprend un médecin coordonnateur (du pôle Ehpad), un psychologue, une assistante sociale, ou encore une diététicienne* », poursuit Corinne Rongières.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous, du lundi au vendredi (1), au Pavillon Les Félibres du centre hospitalier. Pour faciliter le déplacement des personnes, un point de consultation a égale-



Cette consultation d'une durée moyenne de 1h30 est entièrement prise en charge par l'Agence régionale de santé. PHOTO DR

ment lieu une fois par mois à Coulounieix-Chamiers, à Vergt et à Agonac. Deux autres points sont en cours d'implantation à l'ouest et à l'est du Grand Périgueux.

Elles sont ouvertes à toutes les personnes de 60 ans et plus habitant le territoire du Grand Périgueux. Elles peuvent venir de leur plein gré ou sur le conseil de son médecin, son infirmière libérale, son kiné, ou son service à domicile.

Une consultation gratuite et sans prescription

Lors de la consultation, une infirmière réalise une évaluation globale de la personne, à travers différents tests relatifs à l'alimentation, les aspects physiques, cognitifs, relationnels et sociaux, ainsi que le risque iatrogénique (effets indésirables provoqués par les médicaments, difficultés à prendre ses médicaments). Un bilan sensoriel (vue, audition...) complète cette évaluation.

L'infirmière réalise ensuite un plan personnalisé de prévention, qui liste un certain nombre de préconisations. L'objectif étant de résorber la ou les fragilités repérées.

Le bilan de l'évaluation et le plan personnalisé de prévention - qui sera réévalué à 3 et 6 mois - sont ensuite remis à la personne et à son médecin traitant.

Durée de cette consultation, entièrement gratuite pour le patient - elle est financée à 100 % par l'ARS (agence régionale de santé) - et sans prescription : environ 1 h 30.

Au-delà du Grand Périgueux, l'hôpital de Périgueux a pour mission de déployer ce dispositif dans toute la Dordogne. Le centre de ressources Ehpad proposera ainsi une formation et un partage de la méthode avec les autres Ehpad du Bergeracois, du Ribéracois, du Nontronnais et du Sarladais.

1 - De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Inscriptions au 05 53 45 30 55.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Agglo : faire des économies pour mieux investir

■ Le rapport d'orientations budgétaires du Grand Périgueux a été présenté hier, à la salle du Lux.
 ■ Si l'Agglo compte investir 38 millions d'euros cette année, elle compte aussi faire des économies.
 ■ Elles se feront en interne avec neuf postes non renouvelés.

Ludovic IBARZ
 l.ibarz@dordogne.com



Jacques Auzou a justifié les économies qui seront faites ces prochaines années dans l'Agglo. PHOTO RÉMI PHILIPPON

« Cette année, les économies qui seront faites seront plus fortes que les efforts demandés.

Si on parvient à tenir ce rythme pour les deux prochaines années, on aura fait œuvre utile », attaque Jacques Auzou, le président du Grand Périgueux.

Après une année record d'investissements en 2017, d'un montant global de 19 millions d'euros (M€) et la vente pour 2 M€ de terrains, l'Agglo poursuit son développement tout en jouant sur les économies.

Elles vont se matérialiser par une baisse de 0,9 % des dépenses de fonctionnement - soit 603 000 € - et la signature d'un contrat de stabilité avec l'État allant dans ce sens. Le Grand Périgueux vise un plan d'économie de 3 M€ par an. Il sera de 1,9 M€ en 2018.

Une baisse des effectifs est annoncée avec neuf suppressions de postes. Jacques Auzou désamorce alors les craintes exprimées par certains élus : « Ces agents ne seront pas poussés vers la porte. Ce sont des départs à la retraite ou des postes qui ne seront pas renouvelés », assure-t-il.

Pourtant, pour cette année 2018, le budget prévisionnel sera de 113 M€ - en hausse de 10 % - dont 38 M€ d'investissement.

L'Agglo vise plusieurs priorités : 9,4 M€ seront alloués à la mobilité. Les travaux du pôle d'échange multimodal de la gare de Périgueux seront lancés, l'aménagement du BHNS et les

réalisations de parkings relais et de haltes ferroviaires sont prévues.

Une enveloppe de 8 M€ sera allouée à l'environnement. « Le programme des bornes enterrées se poursuit et c'est un vrai succès », se félicite Jean-Pierre Passerieux.

179,99 M€ investis sur cinq ans

L'économie s'est vue créditée de 4,7 M€ qui permettront de réaliser le quartier d'affaires (ex-Sernam), l'aménagement du parc de Marival à Marsac ou la zone artisanale de Sorges-et-Ligueux. L'Agglo viendra aussi en aide aux entreprises.

Enfin, 4 M€ seront réservés aux équipements publics, avec la

poursuite des constructions de gymnases sur Agonac et Saint-Pierre-de-Chignac et les débuts des travaux sur la crèche Clos-Chassaing à Périgueux. Le tourisme n'est pas oublié avec une enveloppe de 800 000 €.

Entre 2018-2022, le montant des investissements sera de 179,99 M€.

Les taux ne bougent pas

Pour ce qui est de la fiscalité, les trois taxes ne bougent pas cette année (7,51 % pour la taxe d'habitation, 3,74 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 4,73 % sur les propriétés non bâties).

La cotisation foncière des entreprises reste inchangée de même que la taxe d'enlèvement des

déchets ménagers. Une nouvelle taxe fait son apparition dite Gemapi (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations). Le versement transport des entreprises va passer de 1 % à 1,10 %. Une disposition que le Medef ne devrait pas tarder à critiquer.

Par ailleurs, cette année, l'Agglo compte promouvoir le territoire d'un point de vue économique. Elle va également poursuivre son action en faveur de l'habitat.

Philippe Ducène, maire de Val-de-Louyre-et-Caudeau a trouvé ce rapport d'orientations budgétaires « équilibré avec une fiscalité qui n'est pas une fin en soi » Stéphane Dobbels, au nom du groupe PS, les Verts et apparentés, s'est dit « favorable à ces orientations. »

Au fil des dossiers

Les élus communautaires ont planché sur plusieurs dossiers dont celui du site de loisirs de Neufont. Ils ont décidé de confier la gestion, l'exploitation et l'animation du site à l'office de tourisme du Grand Périgueux. « Il y aura une importante remise à niveau du site », prévient Jacques Auzou. D'ailleurs, la communauté d'agglomération de Bergerac va s'associer à ce projet. Lorsque le site sera refait, nous maintiendrons un accès gratuit pour tous. »

Le schéma cyclable du Grand Périgueux a été présenté. Selon Olivier Georgiades, « il représente une réelle stratégie et politique du vélo pour les années à venir du Grand Périgueux. » Ses objectifs sont multiples. « il entend diminuer la part modale de la voiture », souligne l'élu tout en mettant en avant « la qualité de vie, mais aussi de répondre aux préoccupations environnementales en lien avec la transition énergétique et la croissance verte. »

Le but est d'aboutir à une organisation hiérarchisée du réseau à l'échelle du Grand périgueux. L'étude du schéma cyclable s'élève à 21 000 euros TTC. Pour ce qui est de la voie verte, les élus ont validé le projet de classement au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, des chemins de randonnée de l'ex-pays vermois. Enfin, Supérigueux s'est doté d'un slogan, Le temps de partage, et a adhéré à la maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris.

Ils restent convaincus par la semaine de 4,5 jours

La majorité des communes de l'agglomération restera à quatre jours et demi. C'est une certitude (sauf coup de théâtre du conseil municipal) pour Boulazac-Isle-Manoire, Chancelade, Agonac, Cornille, Coulounièx-Chamiers, Trélissac, Sorges-et-Ligieux, Vergt, ainsi que pour les RPI de **Chalagnac / Église-Neuve-de-Vergt / Saint-Paul-de-Serre** et de **Fouleix / Grun-Bordas / Beauregard-et-Bassac** ; ces derniers s'étant mis d'accord avec Vergt. « Ce qui a été prioritaire, c'est l'intérêt de l'enfant et ce qui est mieux, ce sont les cinq matinées travaillées », avance Raymond Cacan, le maire de Vergt.

« L'intérêt de l'enfant » a aussi primé à **Boulazac-Isle-Manoire**, où de gros moyens ont été mis sur les TAP : 100 000 € par an et l'embauche d'une jeune femme qui dispense des animations musicales dans 23 classes, avec achat d'instruments de musique et d'une voiture, pour 35 000 €. « On n'est pas une commune où on a de gros salaires, note l'adjointe aux affaires scolaires, Chantal Roubinet. Les enfants ont pu accéder à l'escrime, au chant, au théâtre, à tout un tas de choses auxquelles ils n'avaient pas les moyens d'accéder. C'est une façon de mettre la culture à leur portée. » Les parents se sont donc montrés très majoritairement favorables à un maintien de l'organisation actuelle.

« Une volonté politique » pour Trélissac

À **Trélissac**, autre grosse commune (et autre maire communiste), l'effort financier est encore plus important : 250 000 € sont alloués au TAP, « mais c'est une volonté politique » assume l'adjointe aux affaires scolaires, Agnès Coustillas. La Ville emploie quinze animateurs diplômés ; pas question d'avoir recours à des emplois aidés. « La politique de la ville, c'est sa jeunesse, donc on met le paquet sur



À Boulazac-Isle-Manoire, Trélissac ou encore Chancelade (notre photo), de gros moyens ont été mis sur les TAP. PHOTO JEAN-LOUIS MAGNAUDEIX

les écoles », résume l'élue. Celui qui n'a jamais caché sa préférence pour la semaine de quatre jours et demi, c'est aussi le maire de **Chancelade**, qui a fait voter son maintien lors du dernier conseil municipal. Enseignant en élémentaire pendant dix-sept ans, il est convaincu du bien-fondé de ce rythme, même si les TAP lui coûtent 130 000 €. « C'est une charge qu'on assume, parce qu'on considère qu'on donne les meilleures chances de réussite aux enfants qui nous sont confiés », plaide Michel Testut... qui reconnaît parler au nom d'une « commune riche qui a eu les moyens de faire des TAP de qualité ».

Cette philosophie n'est pourtant pas l'apanage des grosses bourgades : la maire d'**Agonac**, Christelle Boucaud, s'est débrouillée pour concocter des TAP de qualité, dans lesquels elle investit 30 000 €. « On a des intervenants extérieurs : associations, comité de handball, intervenant en langue anglaise, arts

plastiques, contes... On a vraiment construit des projets, détaille-t-elle. Les TAP ont permis à des élèves, surtout dans nos communes rurales, d'avoir accès à des activités culturelles. »

« Des activités qu'ils ne pratiqueraient pas »

Idem pour le maire de **Sorges-et-Ligieux**, Jean-Jacques Ratier, qui voit les TAP comme « un temps d'égalité pour les gosses ». À **Coulounièx-Chamiers**, les quatre jours et demi devraient l'emporter aussi. « On s'appuie sur les études très sérieuses menées sur les rythmes de l'enfant », avance Joëlle Contie, l'adjointe à l'éducation. Et ce, même si les parents et enseignants sont divisés sur la question. « Mais c'est un quartier politique de la ville. L'apprentissage le matin est plus favorable, et les enfants ont accès à des activités culturelles et sportives qu'ils ne pratiqueraient peut-être pas autrement », insiste l'élue.

Un vent nouveau souffle sur La Patriote



Samedi matin, les membres de La Patriote ont élu un nouveau président, Denis Roussarie, et renouvelé le bureau afin de redonner un second souffle à l'association. PHOTO P. P.

Samedi matin, les membres de l'association de football La Patriote se sont réunis à la mairie d'Agonac, pour élire un nouveau bureau et sauver l'association. La Patriote a été créée en 1909 et a vu défiler un grand nombre de dirigeants du village à sa tête.

Depuis plusieurs années, l'association était en sommeil et très peu active. Sous l'égide de la municipalité et de l'ancienne équipe, une réunion décisive a été organisée samedi matin pour réveiller l'association.

La Patriote fait partie du patrimoine de la commune

Et visiblement, La Patriote fait partie du patrimoine de la commune, puisque un grand nombre de personnes sont venues participer aux débats, dont quelques

L'association de football La Patriote s'est réunie en assemblée générale, samedi matin à la mairie d'Agonac. Une réunion de la dernière chance pour sauver l'association.

jeunes désireux de donner un nouvel élan à l'association de football.

Après quelques débats et la démission du bureau sortant, un nouveau bureau a été élu à main levée par l'assistance. Christelle Boucaud, la maire de la commune, s'est réjouie du renouvellement du bureau, tout en continuant d'apporter son soutien actif à l'association.

Denis Roussarie, le nouveau président, a remercié l'assistance pour la confiance donnée à la nouvelle équipe, assurant que le bureau allait se mettre au travail le plus rapidement possible et ce lors de la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 27 mars, à 18 heures.

Il a également demandé aux anciens et aux jeunes d'être présents pour faire la transition en redonnant un souffle nouveau.

Nouveau bureau : président, Denis Roussarie; vice-président, Patrice Vacher ; secrétaire, Émile Maly ; secrétaire-adjoint, Jean-Charles Simonnet ; trésorier, Francis Desmarthon ; trésorier-adjoint, Dany Bonnefond.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr